

Susi Aeschbach, Myriam Jost-Hurni et René Stalder

Projet sur la formation professionnelle des jeunes ayant des besoins particuliers

Résumé

Le projet VET (Vocational Education and Training: Policy and practice in the fields of special needs education) est mené par l'Agence européenne pour le développement de l'éducation des personnes ayant des besoins particuliers. Les pays membres de l'Union européenne ainsi que l'Islande, la Norvège et la Suisse participent à ce projet dont le but est d'analyser les systèmes de formation professionnelle proposés aux personnes ayant des besoins particuliers ainsi que l'intégration dans le marché du travail des personnes concernées dans les différents pays. Le présent article met en lumière les divers critères nécessaires à une intégration professionnelle réussie élaborés lors de la visite d'expert-e-s du projet VET en Suisse.

Zusammenfassung

Das Projekt VET (Vocational Education and Training: Policy and practice in the fields of special needs education) ist ein Projekt der Europäischen Agentur für Entwicklungen in der sonderpädagogischen Förderung. Am Projekt nehmen die Mitgliedstaaten der Europäischen Union sowie Island, Norwegen und die Schweiz teil. Ziel des Projektes ist es, die Systeme der Berufsbildung von Menschen mit einem besonderen Bildungsbedarf sowie deren Integration in den Arbeitsmarkt der beteiligten Länder zu untersuchen. Im folgenden Beitrag wird aufgezeigt, welche Kriterien beim Study Visit des VET-Projektes in der Schweiz für eine erfolgreiche berufliche Integration herausgearbeitet wurden.

Présentation du projet VET

Le projet VET (*Vocational Education and training: Policy and practice in the fields of special needs education / Formation professionnelle initiale: politique et pratique dans le domaine des besoins éducatifs particuliers*) est un projet de l'Agence européenne pour le développement de l'éducation des personnes ayant des besoins particuliers (AE). Il regroupe les pays membres de l'Union européenne, ainsi que l'Islande, la Norvège et la Suisse, et a pour but d'analyser les systèmes de formation professionnelle des personnes ayant des besoins particuliers ainsi que leur insertion dans le marché du travail des différents pays impliqués.

Le projet VET s'inscrit dans une réflexion plus large portant sur la transition de l'école à l'emploi pour cette population. Cette thématique a déjà été traitée dans le cadre de deux projets qui ont donné lieu à deux rapports: *Transition from school to employment* (2002) et *Transition plan, Supporting the move from school to employment* (2006). En complément à ces travaux, le projet VET s'articule autour des objectifs suivants:

- Identifier les facteurs de succès des programmes de formation professionnelle initiale destinés aux jeunes ayant des besoins particuliers et leur permettant une insertion dans le marché du travail (en tenant compte des facteurs clé détermi-

nés au cours des projets précédents, tels que la flexibilité des politiques et mesures de formation, la coordination des secteurs et services impliqués, l'individualisation de la formation au moyen de plan individuels, etc.).

- Identifier les problèmes mis en évidence dans le domaine de la formation professionnelle en lien avec le marché du travail, comme un accès limité à la formation, des qualifications limitées, peu de liens entre la formation et la pratique, des situations d'échec ou d'abandon, une coordination insuffisante des services, etc.

Au niveau méthodologique, le *projet VET* s'appuie sur deux éléments : une revue de la littérature fournie par l'AE ainsi qu'une analyse de la pratique de chacun des pays prenant part au projet. La revue de la littérature consiste en un état des lieux sur la question de la formation professionnelle pour les jeunes ayant des besoins particuliers, avec un accent particulier mis sur les documents officiels européens ainsi que les études et rapports des projets européens pertinents. Quant à l'analyse des pratiques nationales, elle prend en considération différents paramètres à trois niveaux distincts. Le premier niveau est le contexte national, avec les lois existantes dans le domaine de la formation professionnelle des personnes à besoins particuliers, ainsi que les récents changements intervenus. Le deuxième niveau concerne les institutions de formation professionnelle elles-mêmes ainsi que les types de formations qui y sont dispensées. Le troisième niveau, enfin, consiste en l'application des programmes de formation, et en la prise en compte des besoins individuels des apprenant-e-s ainsi que de leurs résultats.

En ce qui concerne le déroulement du projet, trois étapes peuvent être distinguées.

- Une première rencontre des répondantes et répondants nationaux à Bruxelles en février 2010 a abouti à une liste de thèmes, critères et paramètres clé facilitant l'identification et la description des *best practices* nationales. Cette liste a été élaborée sur la base des résultats des deux projets précédemment évoqués, et élargie suite aux conclusions des discussions des différents groupes de travail. Cette grille a ensuite été utilisée par les répondant-e-s dans leur pays respectif, afin de sélectionner un exemple de formation professionnelle pour jeunes ayant des besoins particuliers qui soit pertinent au vu des objectifs du projet.
- La deuxième étape du projet est l'analyse des pratiques de formation professionnelle préalablement sélectionnées par les répondantes et répondants nationaux comme étant des *best practices* répondant aux critères définis lors de la première étape du projet. Pour ce faire, chaque pays a choisi puis décrit un exemple intéressant de pratique de formation. L'ensemble des exemples a ensuite été regroupé en un document et chaque répondant-e national-e a pu choisir parmi les exemples proposés celui dont la visite lui semblait la plus intéressante au regard des questions et besoins d'actualité dans son pays. Les visites ont débuté fin 2010 et vont se terminer début 2012. Dans le cadre de cette deuxième étape, un répondant suisse a eu le privilège de visiter un institut de formation en Finlande et un autre en Hollande. Quant à la visite de répondant-e-s d'autres pays en Suisse, elle a eu lieu en septembre 2011, dans la *Fon-*

dation Bächtelen, en région bernoise. Chacune des visites a donné lieu à une discussion des expert-e-s puis à un rapport répondant à la question suivante: qu'est-ce qui fonctionne bien dans le cadre de l'exemple pris en compte et pourquoi? Les aspects suivants ont été analysés: les politiques et mesures assurant l'égalité des chances à un niveau institutionnel, la description du lieu de formation ainsi que du groupe d'apprenant-e-s cible, les types de programmes de formation professionnelle offerts et le suivi des jeunes après l'entrée dans le marché du travail, les qualifications et rôles des formateurs et formatrices, les méthodes d'enseignement et leur correspondance avec le marché du travail, l'information et l'implication des familles, les points forts ainsi que les défis de l'exemple pris en compte, y compris du point de vue des apprenant-e-s, etc.

- La troisième et dernière étape du projet aura lieu fin 2012 et sera centrée sur la synthèse des différentes analyses, leur validation, ainsi que la préparation des résultats finaux du projet.

Visite d'études en Suisse

Dans le cadre du *projet VET*, un responsable de projet d'Estonie et la responsable de projet de l'AE sont venu-e-s en Suisse du 21 au 23 septembre 2011. Cette visite avait pour objectif de les familiariser avec le système d'éducation et de formation professionnelle suisse tout en leur présentant des exemples ayant fait leurs preuves dans le domaine de la formation professionnelle des jeunes ayant des besoins particuliers. De nombreuses et nombreux professionnel-le-s venant de Suisse se sont joints aux répondant-e-s. Cette rencontre a fourni aux participant-e-s une occasion idéale pour échanger

leurs expériences et effectuer une analyse critique de la formation professionnelle des jeunes ayant des besoins particuliers.

La visite d'étude en Suisse a suivi quatre grands axes thématiques: Le premier axe portait sur la découverte du système d'éducation et de formation professionnelle en Suisse. Ensuite, les participant-e-s ont pu se familiariser avec la pratique; dans un troisième temps, ils ont pu échanger de manière approfondie au sein d'un groupe d'expert-e-s sur les contenus relatifs aux politiques sociale et de formation ainsi que sur les observations effectuées. Le quatrième axe englobait l'évaluation de la rencontre et la cristallisation de facteurs clé pour la réussite de la formation professionnelle des jeunes ayant des besoins particuliers. Les thèmes et les résultats de la visite sont présentés ci-dessous.

Système de formation professionnelle en Suisse

Afin de transmettre aux personnes invitées une vision globale du système d'éducation et de formation professionnelle, quatre expert-e-s ont présenté la systématique et les domaines de compétence dans la formation professionnelle avec les offres et problèmes qui vont de pair lors de la formation de jeunes ayant des besoins particuliers. Beatrice Kronenberg du *Centre suisse de pédagogie spécialisée (CSPS)* a fait part des difficultés surgissant lors du passage du système de la scolarité obligatoire au système de formation professionnelle. Elle a mis en évidence le grand défi que représentent pour ces jeunes les différences entre les législations nationales (*LF-Pr, LAI, LHand, LIPPI*) auxquelles viennent s'ajouter les multiples strates des domaines de compétence entre la Confédération et les cantons. Pour sa part, Philipp

Aggeler de l'*Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT)* a présenté un survol des formations professionnelles initiales régies par la loi sur la formation professionnelle (*LFPr*) en portant une attention particulière à l'importance de l'interaction entre Confédération, cantons et organisations du monde du travail. Dans son exposé, il ressortait clairement que dans le cadre de la *LFPr*, il n'existe sur le plan des bases légales nationales pour les jeunes ayant des besoins particuliers que l'attestation professionnelle fédérale (AFP) obtenue au bout de deux ans. Afin d'ouvrir aux jeunes ayant besoin d'un soutien particulier la voie de la formation professionnelle, l'*INSOS Suisse* propose depuis quatre ans une formation pratique (*FPra*). Susi Aeschbach de l'*INSOS Suisse* s'est exprimée sur cette offre de formation professionnelle en mettant en évidence les raisons pour lesquelles la *FPra INSOS* avait comblé une lacune centrale dans le système de formation professionnelle et dans quelle mesure cette formation pouvait apporter une amélioration notable des possibilités d'intégration dans le premier marché du travail. Le quatrième et dernier domaine thématique a été présenté par Susan Dober, de l'*Office AI* de Burgdorf. Elle s'est penchée sur les tâches de l'assurance invalidité dans le cadre de la formation professionnelle en mettant en lumière les mesures d'insertion financées par l'AI et contribuant à l'intégration des jeunes ayant des besoins particuliers et touchés par le handicap.

Entretien avec les expert-e-s

La formation professionnelle des jeunes ayant des besoins particuliers et ne pouvant entamer une formation reconnue au niveau fédéral est un thème complexe se si-

tuant à l'intersection de différents domaines. Le défi ne réside pas seulement dans la formation ou l'insertion professionnelle. La coordination et la mise en réseau des différents partenaires sont également des aspects prépondérants de cette thématique. L'entretien d'expert-e-s a réuni les personnes suivantes: Thomas Bickel d'Intégration Handicap, Susan Dober de l'*Office AI* de Burgdorf, Marcel Fasel de l'entreprise *Bill baut*, Jürg Fassbind du *Centre de compétence Travail de la ville de Berne (Kompetenzzentrum Arbeit der Stadt Bern)*, Alfred Marti et Elmar Boschung de la *Fondation Bächtelen*, Marcel Paolino de l'*Office fédéral des assurances sociales* et Christoph Bächli, un jeune en préapprentissage d'aide-horticulteur à la *Fondation Bächtelen*. La discussion avait pour but d'identifier les facteurs clé favorisant une intégration professionnelle durable dans le premier marché du travail.

Voici quelques-uns des constats émergeant de l'entretien d'expert-e-s :

- *Motivation* : tant la *Fondation Bächtelen* que les employeurs ont souligné à plusieurs reprises que certaines compétences sociales et personnelles sont indispensables à la réussite de l'intégration, notamment que les jeunes soient motivés et satisfaits de ce qu'ils font, ponctuels et fiables.
- *Coopération* : la complexité du système suisse de sécurité sociale présuppose une bonne coordination et, dans le cas idéal, une attitude participative des acteurs impliqués. Dans ce contexte, le fédéralisme peut aussi favoriser les choses: la pratique décentralisée et locale peut entraîner davantage d'engagement chez les acteurs concernés.
- *Proximité du marché du travail* : une collaboration étroite entre institution et en-

treprise du premier marché du travail et les expériences réalisées en entreprise par les personnes en formation sont un apport considérable à l'intégration professionnelle.

- *Premier et second marché du travail*: différents expert-e-s ont souligné l'impossibilité d'intégrer tout le monde dans le premier marché du travail. Il faudra encore et toujours des emplois sur le second marché du travail, que ce soit pour les personnes en situation de handicap ou chômeuses et les chômeurs de longue durée.
- *Créativité*: il n'y a pas de solutions taillées sur mesure, la créativité est donc de mise.
- *Intégration*: en comparaison européenne, le système d'éducation suisse se distingue nettement par la ségrégation de ses apprenant-e-s ayant des besoins particuliers. Il est donc souhaitable de lancer des projets qui permettent aux jeunes concerné-e-s de prendre part à la formation professionnelle ordinaire.

**Exemple de la pratique:
formation pratique INSOS
à la Fondation Bächtelen**

L'analyse d'un exemple probant de formation professionnelle chez des jeunes ayant des besoins particuliers se situe au cœur de la visite des expert-e-s. La formation professionnelle effectuée dans le cadre de la formation pratique selon *INSOS (FPra)* à la *Fondation Bächtelen* a été choisie comme exemple de «best practice» suisse. Cette dernière se distingue d'une part par une coordination très étroite de son offre de formation avec les employeurs du premier marché du travail et, d'autre part, par un taux d'intégration de 85 % à la fin de la formation professionnelle.

La *Fondation Bächtelen* propose des places de formation et de logement à 55 jeunes gens et jeunes filles ayant des difficultés d'apprentissage. En fonction de leurs capacités et goûts personnels, les jeunes peuvent accomplir une formation professionnelle initiale avec certificat fédéral de capacité (CFC) ou une formation pratique conformément à l'*INSOS (FPra)* dans les domaines suivants: agriculture, cuisine, conciergerie et économie domestique, peinture, menuiserie, construction métallique ou construction. La souplesse est de mise dans les modalités de formation: indépendamment des ressources individuelles, la formation est effectuée principalement en interne ou dans des entreprises du premier marché du travail. Dans la majorité des cas, on opte pour une combinaison de formations interne et externe.

Au cours de leur séjour, les responsables de projet et les expert-e-s ont visité l'ensemble des domaines de formation de la fondation Bächtelen, ce qui leur a permis de s'entretenir avec le personnel responsable de la formation et les jeunes. En l'occurrence, il est apparu clairement que les responsables de la formation de cette fondation misent sur un enseignement spécifique à la profession, qui peut être appliqué directement sur le lieu de formation et encadré par des professionnel-le-s du domaine. Priorité est accordée à l'intégration des jeunes sur le premier marché du travail. En sus des stages traditionnels dans les entreprises du premier marché du travail (un jour par semaine pendant un certain temps ou plusieurs semaines d'affilée) la *Fondation Bächtelen* propose désormais la «Supported Education», c'est-à-dire une année complète de formation au moins dans une entreprise externe.

Evaluation de l'exemple FPra de la Fondation Bächtelen

Sur la base de l'exemple pratique FPra, les deux répondant-e-s nationaux et les deux responsables de projet suisses ont retenu les éléments suivants :

Facteurs fondamentaux de succès

- *Soutien global*: les jeunes bénéficient d'un suivi et d'un soutien global de leurs compétences sociales, personnelles et professionnelles.
- *Collaboration étroite avec les employeurs*: la Fondation Bächtelen peut faire appel à un réseau dense d'employeurs. La formation professionnelle accomplie directement dans les entreprises du premier marché du travail est un élément central dans le concept de formation et un complément essentiel de la formation au sein de la fondation. Cette dernière a engagé deux job coaches pour conquérir de nouveaux employeurs, pour arranger des places de stage, pour trouver des emplois et apporter un soutien professionnel aux jeunes comme aux employeurs.
- *Soin de la relation avec les employeurs*: la fondation attache une extrême importance aux feedbacks des employeurs et à l'échange d'informations entre eux. Pour ce faire, elle organise régulièrement des manifestations à l'intention des employeurs. La relation entre employeurs et institution repose sur la confiance mutuelle.
- *Souplesse dans la formation professionnelle*: différentes possibilités s'offrent aux jeunes en matière de formation professionnelle interne ou externe, de champ professionnel et de solutions pour la suite de leur avenir professionnel (par exemple, formation AFP).

- La *Fondation Bächtelen* dispose d'une infrastructure dont la qualité est adéquate.
- *Personnel qualifié*: les formatrices et formateurs professionnels connaissent le marché du travail grâce à leur carrière professionnelle tout en ayant des compétences en pédagogie par le travail. L'engagement du personnel est sans failles.
- *Bonnes relations avec l'office AI*: il y a un bon climat de collaboration avec l'AI.

Rôle et perspectives

des différents partenaires

L'employeur présent dans le groupe d'expert-e-s a réitéré sa satisfaction vis-à-vis de la collaboration avec la Fondation Bächtelen, du soutien constant qu'elle apporte et de la bonne préparation des jeunes à l'activité en entreprise en ce qui concerne leurs compétences sociales. Les personnes en formation ont visiblement du plaisir à suivre leur formation au sein de la fondation et ont exprimé le voeu de trouver un emploi sur le premier marché du travail à la fin de la formation. D'une manière générale, on perçoit chez les divers partenaire une grande estime mutuelle et une forte disponibilité à coopérer (AI, OFAS, organisation du monde du travail, INSOS, etc.).

Méthodologie

Les nombreux mandats de clients provenant de différents champs professionnels permettent aux personnes en formation d'effectuer un travail authentique et correspondant aux exigences du marché. La promotion des jeunes s'effectue en fonction des trois domaines de compétences (social, personnel et professionnel) en mettant l'accent sur le développement des compétences personnelles (développe-

ment de la personnalité, conscience de soi, etc.). Les exemples pratiques se distinguent par leur degré élevé de souplesse: les changements, en relation avec les ressources individuelles, sont possibles dans le type de formation (interne/externe) et le domaine de formation. Il règne un climat d'apprentissage rassurant qui a un impact positif sur les personnes en formation. La transmission du savoir combine des parties théoriques et pratiques, mais la théorie est toujours axée sur l'application et la pratique. Un grand rôle est attribué au passage dans le premier marché du travail. Des modules spécifiques, par exemple pour la démarche de candidature, ainsi que deux *job coaches* soutiennent la procédure.

Développements envisageables

La *Fondation Bächtelen* pourrait renforcer encore sa collaboration avec les instances de la formation professionnelle ordinaire (comme les écoles professionnelles supérieures, les formateurs, etc.) et élargir sa palette dans le domaine « Supported Education ».

Quid de la suite?

D'ici à l'été 2012, les 28 visites de pays seront terminées ce qui permettra de présenter en automne le rapport final qui sera discuté et approuvé lors de la conférence de clôture prévue en novembre 2012. Les répondant-e-s suisses escomptent des résultats utiles sur les facteurs de réussite dans la formation professionnelle et l'intégration professionnelle des jeunes ayant des besoins particuliers, en vue d'améliorer encore la qualité et le succès de l'insertion de ces jeunes dans le premier marché du travail.

Bibliographie

- European Agency for Development in Special Needs Education (2002): *Transition from School to Employment. Key Principles and Recommendations for Policy Makers*. Odense: European Agency for Development in Special Needs Education.
- European Agency for Development in Special Needs Education (2006): *Individual Transition Plans. Supporting the Move from School to Employment*. Middelfart: European Agency for Development in Special Needs Education.



Lic. phil. Susi Aeschbach
Responsable intégration professionnelle
INSOS Schweiz
Zieglerstrasse 53
3000 Berne 14
susi.aeschbach@insos.ch



M.A. Myriam Jost-Hurni
Collaboratrice scientifique
Fondation Centre suisse
de pédagogie spécialisée (CSPS)
Speichergasse 6
3000 Berne 7
myriam.jost@szh.ch



Dr des. René Stalder
Collaborateur scientifique
Fondation Centre suisse
de pédagogie spécialisée (CSPS)
Speichergasse 6
3000 Berne 7
rené.stalder@szh.ch

Les auteur-e-s souhaitent remercier chaleureusement ici la *Fondation Bächtelen* pour la possibilité offerte de découvrir son activité tout à fait passionnante.

Impressum

Revue suisse de pédagogie spécialisée
2/2011, Décembre 2011, 1^{ère} année
ISSN 2235-1205

Editeur

Fondation Centre suisse
 de pédagogie spécialisée (CSPS)
 Maison des cantons
 Speichergasse 6, CH-3000 Berne 7
 Tel. +41 31 320 16 60, Fax +41 31 320 16 61
 csps@csps.ch, www.csps.ch

Rédaction et production

redaction@csps.ch
 Responsables: Béatrice Kronenberg,
 Martin Sassenroth
 Coordination: Céline Joss
 Rédaction: Céline Joss, Myriam Jost-Hurni,
 Géraldine Ayer
 Layout: Monika Feller

Parution

Septembre, décembre, mars, juin

Délai rédactionnel

Pour mars 2012: 6 janvier 2012
 Pour juin 2012: 6 avril 2012
 Pour septembre 2012: 1 juin 2012

Annonces

annonces@csps.ch
 Délai: le 10 du mois précédent la parution
 1/1 page CHF 660.–
 1/2 page CHF 440.–
 1/4 page CHF 220.–
 TVA exclue

Tirage

300 exemplaires

Impression

Ediprim SA, Bienne

Abonnement annuel

Suisse: CHF 35.90 (TVA incluse);
 Etranger: EUR 30.00
 Numéro isolé: Suisse: CHF 9.20 (TVA incluse);
 Etranger: EUR 7.00

Reproduction

Reproduction des articles autorisée avec
 accord préalable de l'éditeur.

Responsabilité

Les textes publiés dans cette revue sont sous
 la responsabilité de leur-s auteur-e-s. Ils ne
 reflètent pas forcément l'avis de la rédaction.

Informations

www.csps-szh.ch/fr
 csps@csps.ch